

Nombre de Conseillers en
exercice : 29

Séance du 02 MARS 2015 A 20 H 15

Présents à la séance : 29

L'An Deux Mil Quinze, le **02 MARS 2015 A 20 H 15**

Extrait affiché le :
03 Mars 2015

Le Conseil Municipal de Raon l'Étape dûment convoqué et réuni
au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. PIERRAT
Benoit, Maire.

1^{ère} séance 2015.

Présents : M. PIERRAT Benoît, Maire, Mme MICHEL Irène, M. SALÉRIO
Philippe, Mme GEROME Line, M. DAUTREY Roland, Mme VINCENT Marie,
M. CHMIDLIN Stéphane, M. SALTZMANN Michel, Adjoint, Mme
BOULANGER Annie, Mme LAVAL Christiane, M. PIERRON Joël,
Mme RENAUX Anne-Marie, Mme STAUB Edith, Mme FLICKER Gisèle,
M. TARDIEU François, M. CHARDIN Denis, Mme PANO-WENTZEL
Marylène, M. ROMARY Fabrice, Mme ANDRE Sophie, M. GILET Dominique,
Mme DUPONT Virginie, M. BAUDONNEL David, M. DEMENGE Abel,
M. JACQUEMIN Gérard, M. BREGEOT Claude, M. PIERRAT-LABOLLE Michel,
Mme DEMAIZIERE Chantal, Mme BENOIT Marie-Hélène, M. FOUCAL Olivier
Conseillers Municipaux.

Objet : Vente de 12 logements
par le Toit Vosgien.

Secrétaire de séance : M. DEMENGE Abel.

N°4/2015

Madame Line GÉROME, adjointe au Maire, fait savoir au Conseil
Municipal qu'il doit donner son avis quant à la vente, envisagée par le Toit Vosgien, de 12
logements Place de Kuppenheim et rue Notre Dame de Lorette.

Elle précise que ces cessions ne devront avoir aucune conséquence
sur un quelconque quota de logements sociaux auquel notre ville n'est aujourd'hui pas soumise
(mais la Loi peut changer).

L'Assemblée délibérante est unanime à donner un avis favorable à
cette aliénation de 12 logements par le Toit Vosgien.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,
Le Maire,